Envoyé en préfecture le 14/04/2022
Reçu en préfecture le 14/04/2022
Publié le
ID : 060-216004259-20220331-DEL222022-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Séance du 31 mars 2022

N° 22/2022

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 9

Absents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
25/03/2022

Date d'affichage
25/03/2022

L'an deux mil vingt et deux, le 31 mars 2022 à 19h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 25 mars 2022, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :
M. BRIATTE Hubert ; Mme RULENCE Dorothée ; M. DE SOUSA Jean François ; Mme SOLINAS Brigitte ; Mme VILLEMAINE Véronique ; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme CHARTIER Florence ; M. MOREAU Régis ; Mme DETOURBET Marie Charlotte
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :
Mme PAILLARD Elodie donne pouvoir à Mme RULENCE Dorothée
Mme DE WAELE Isabelle donne pouvoir à M. DE SOUSA Jean François
M. KOUAOVI Eric donne pouvoir à Mme CHARTIER Florence
Mme GAMEIRO Lucie donne pouvoir à Mme DETOURBET Marie Charlotte
M. DELBAR Jean Pierre donne pouvoir à M. LECHEVALIER Gilles

Etai(ent) excusé(s) : M. DELAHAYE Fréderic
Etai(ent) non excusé(s) : NEANT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme CHARTIER Florence

OBJET

TRAVAUX ELECTRICITE SUR LA COMMUNE

M. le Maire informe le conseil municipal des travaux d'électricité à prévoir sur la commune sous convention avec le SEZEO qui prendra à sa charge environ 70 % de chaque travaux :

- EP escalier route de Pierrefonds pour un montant de 18 021,95 € avec reste à charge pour la commune de 8 261,04 €
- EP escalier « mairie » entre rue de Pierrefonds et rue de la poste pour un montant 10 933,40 € avec reste à charge pour la commune de 3 148,62 €
- Rénovation EP lotissement rue Edmond Lebée pour un montant de 6 160,05 € avec reste à charge pour la commune de 1 848,02 €
- Rénovation EP Hameaux pour un montant de 11 392,75 € avec reste à charge pour la commune de 3 417,83 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés

- **ACCEPTE** la programmation de ces travaux de rénovation
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire de signer tous documents afférents à ces travaux.

Ainsi fait et délibéré le 31/03/2022, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,

MAIRIE DE MORIENVAL (OISE)

Hubert BRIATTE